



QVCT ET PREVENTION DES RPS

MANAGER ET PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

COMPETENCES VISEES ET OBJECTIFS

Identifier, classer et prévenir les RPS
Mettre en œuvre une démarche pro-active

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et contextuels, partages et retours d'expériences
Cas pratiques et jeux pédagogiques

INFORMATIONS ET TARIFS

Ref : 19186
Type : sur site (intra)
Public : Cadres, RRH, DRH
Formateur : Manager, DRH
Durée : 2 jours
Groupe : jusqu'à 12 participants
Tarifs : Sur site : 3 000 € net* par groupe
Inter : 750 € net* par stagiaire
Modalités : Evaluation des attentes du niveau en début de session
Evaluation des acquis
Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
Attestation de formation
Accessibilité : Besoins spécifiques ou compensation handicap, nous contacter

* Exonération de TVA sur la formation.
Tarif net hors frais de déplacement du formateur.

PROGRAMME

LA NOTION DE RISQUE PSYCHO SOCIAL

Définition des risques psycho-sociaux

Typologie des risques psychosociaux :

- Le stress
- Le harcèlement
- L'épuisement professionnel
- Les autres pathologies associées aux RPS

Rechercher les causes

Les facteurs de déclenchement

LA PREVENTION DU RISQUE PSYCHOSOCIAL : UNE OBLIGATION POUR NOS ORGANISATIONS

Les obligations qui pèsent sur l'employeur en matière de prévention

Les enjeux

Les différents niveaux d'intervention :

- Niveau primaire : Agir sur l'organisation (prévenir)
- Niveau secondaire : Ecouter, informer, gérer (agir)
- Niveau Tertiaire : Gérer les cas individuels (guérir)

PASSER DE LA PRÉVENTION DES RPS À LA QVT

Présentation de la doctrine

Le sujet adapté au monde de la santé : Que dit la HAS ?

Une démarche d'audit

METTRE EN PLACE SON PLAN D'ACTION QVT

Partage d'un référentiel commun sur la QVT : évolutions, repères et enjeux

Pilotage et cadrage : inscrire la démarche au niveau stratégique et piloter de façon concertée (positionnement du sujet, périmètre, acteurs mobilisés, animation...)

Expérimentations : préconisations et méthodes disponibles

Pérennisation de la démarche : recommandations pour mettre en place un accord QVT et installer un dispositif de suivi